



DCC lançant l'élaboration : 25/03/2003

Projet arrêté : 08/10/2007

Projet approuvé :

3 - Orientations et Actions d'Aménagement

Cachets et visas

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire
approuvant le projet d'élaboration du
Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
en date du :

SOMMAIRE

JUILLAC

- Schéma d'intention
- Orientation d'Aménagement n°1
- Orientation d'Aménagement n°2
- Orientation d'Aménagement n°3

LASCAUX

- Orientation d'Aménagement n°1
- Orientation d'Aménagement n°2

Juillac :
**Ouvrir les équipements publics centraux sur
les espaces publics**
Dynamiser les activités

Schéma d'intentions

 Pôle de loisirs
et d'équipements publics

 Centre-bourg

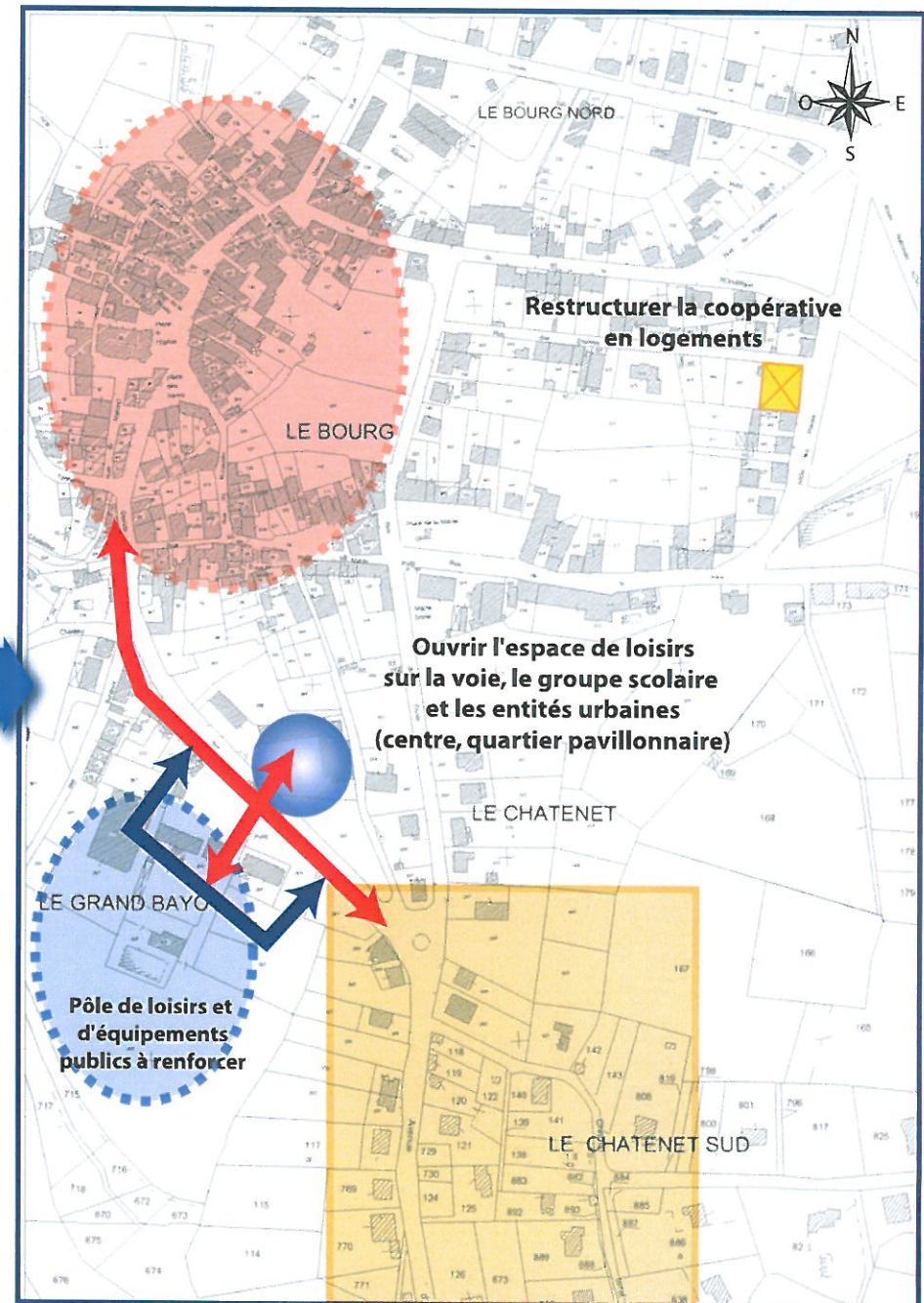
 Quartier pavillonnaire

 Espace de loisirs

 Coopérative à restructurer en logements

 Ouvrir l'espace de loisirs
sur la voie, le groupe scolaire
et les entités urbaines
(centre, quartier pavillonnaire)

 Renforcer le pôle de loisirs
et d'équipements publics



Juillac : Renforcer le pôle de loisirs

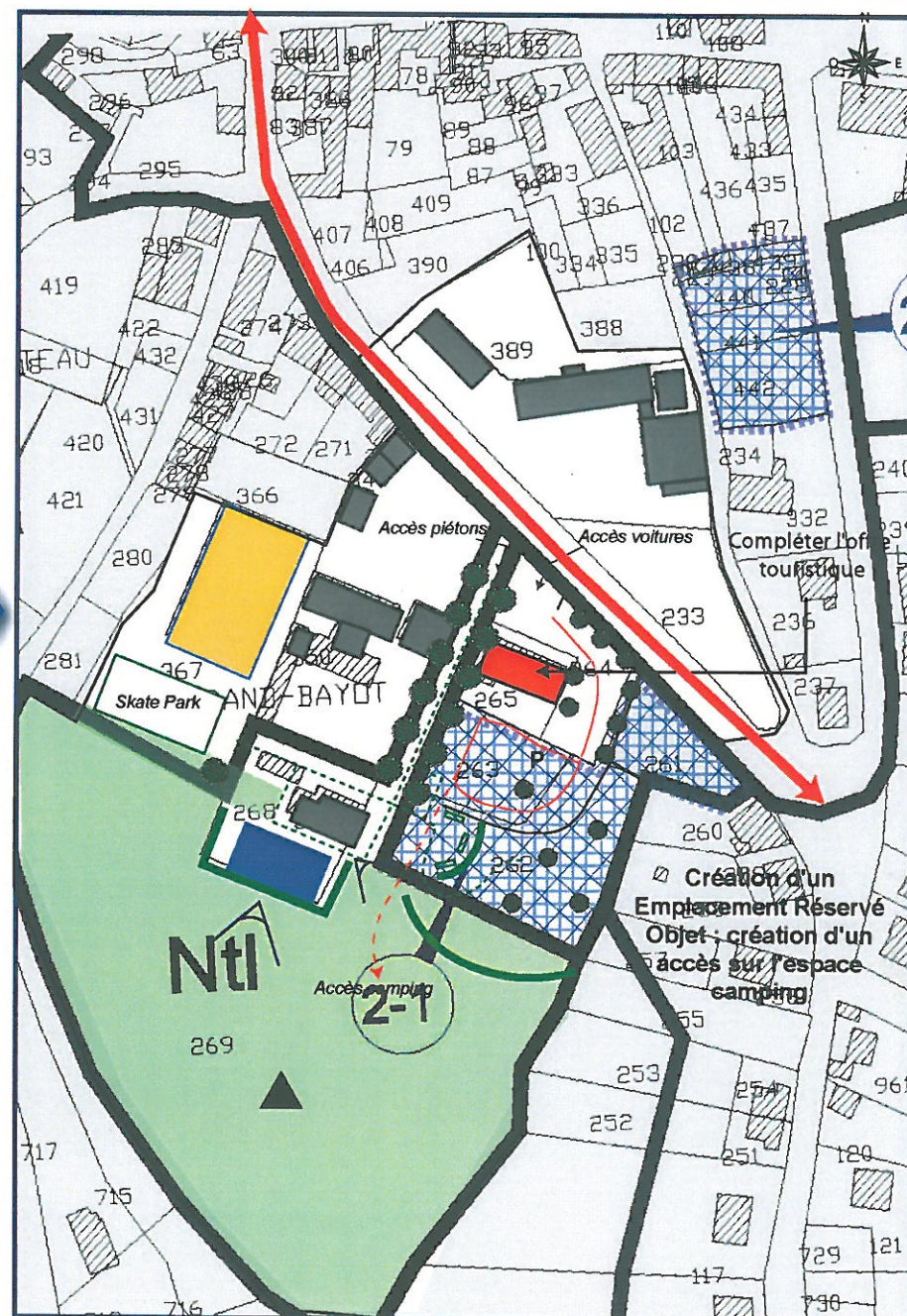
- >> Restructurer le pôle de loisirs
- >> L'ouvrir sur les espaces publics

Principes existants

-  Equipements scolaires
-  Piscine
-  Gymnase
-  Camping
-  Points de vue intéressants

Principes d'aménagement

-  Principes de desserte viaire principale
-  Aire de stationnement aménagée
-  Principes d'accès au camping
-  Principes de cheminements piétons
-  Emplacement Réservé
-  Limites de zones (PLU)
-  Végétalisation / Espaces verts
-  Traitement paysager
-  Equipements de sports/loisirs à créer
-  Equipements touristiques à conforter



Juillac : Requalifier la coopérative agricole

>> Restructurer la coopérative en logements

Principes d'aménagement



Coopérative à restructurer en logements



Principes de connexions des nouveaux logements à créer (*requalification de la coopérative*)

-> vis-à-vis des espaces verts publics

-> vis-à-vis du tissu urbain environnant



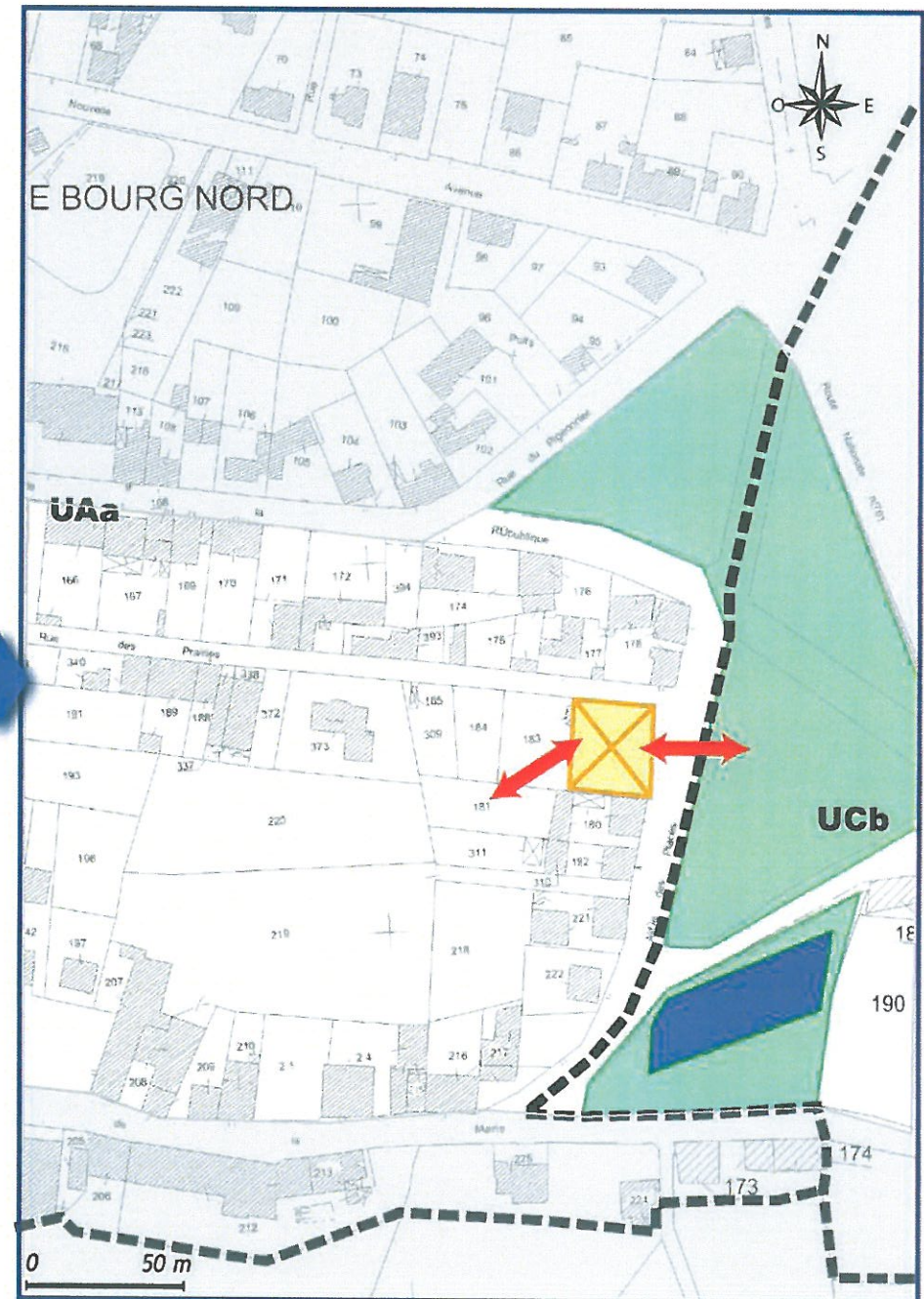
Espace vert communal
(Espace naturel "tampon", espace de respiration)



Etang



Limites de zones (PLU)



Juillac : Requalifier le secteur de La Pradelle

>> Restructurer le tissu économique artisanal

Principes d'aménagement



Desserte viaire principale



Desserte secondaire (interne)



Principe de regroupement des accès sur la RD901 (localisation précise non définie à ce jour)

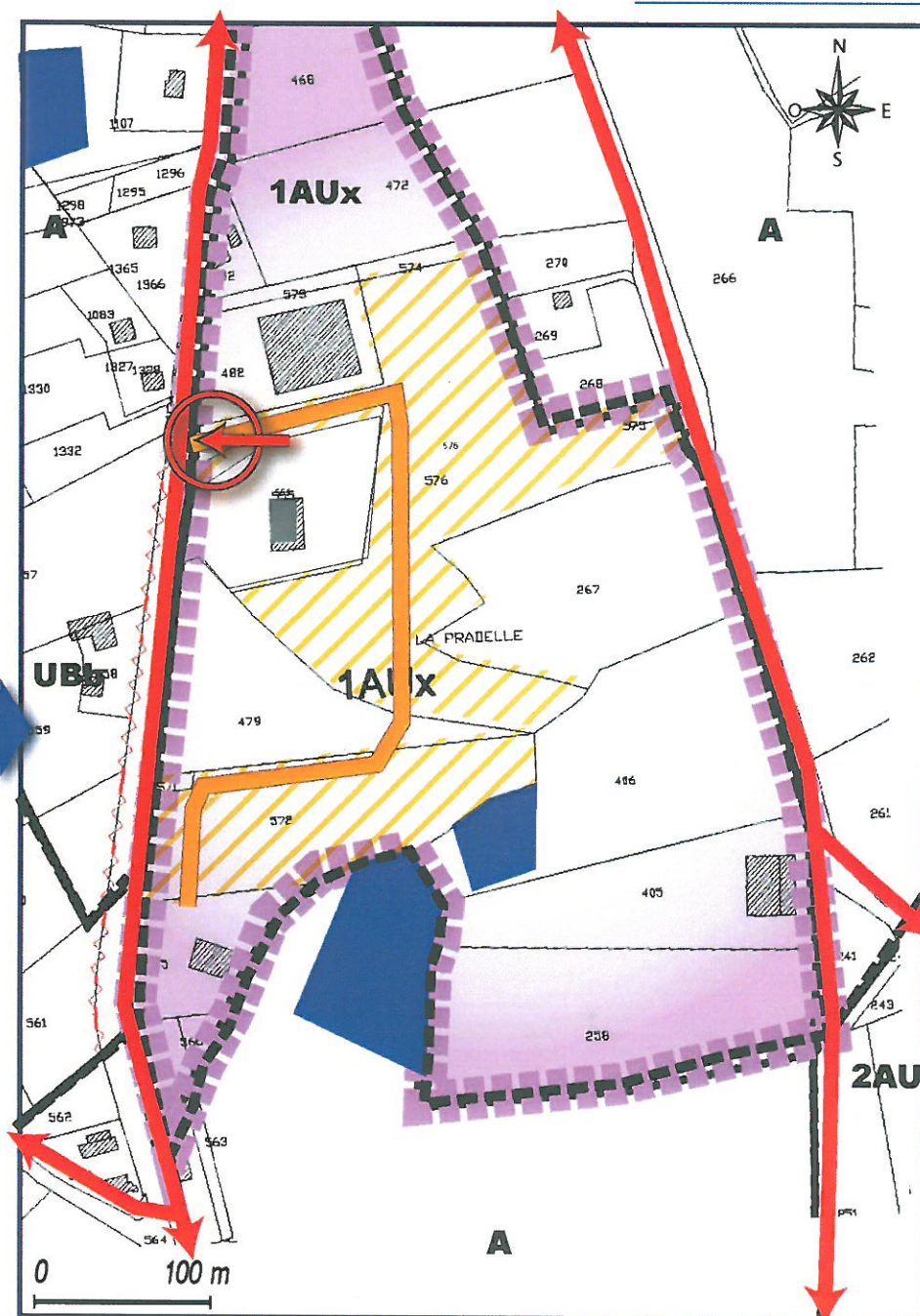


Etudier le recours à une ZAC pour l'aménagement de la zone d'activités artisanales (concernant l'ensemble de la zone 1AUx)

 Etang

 Terrains communaux

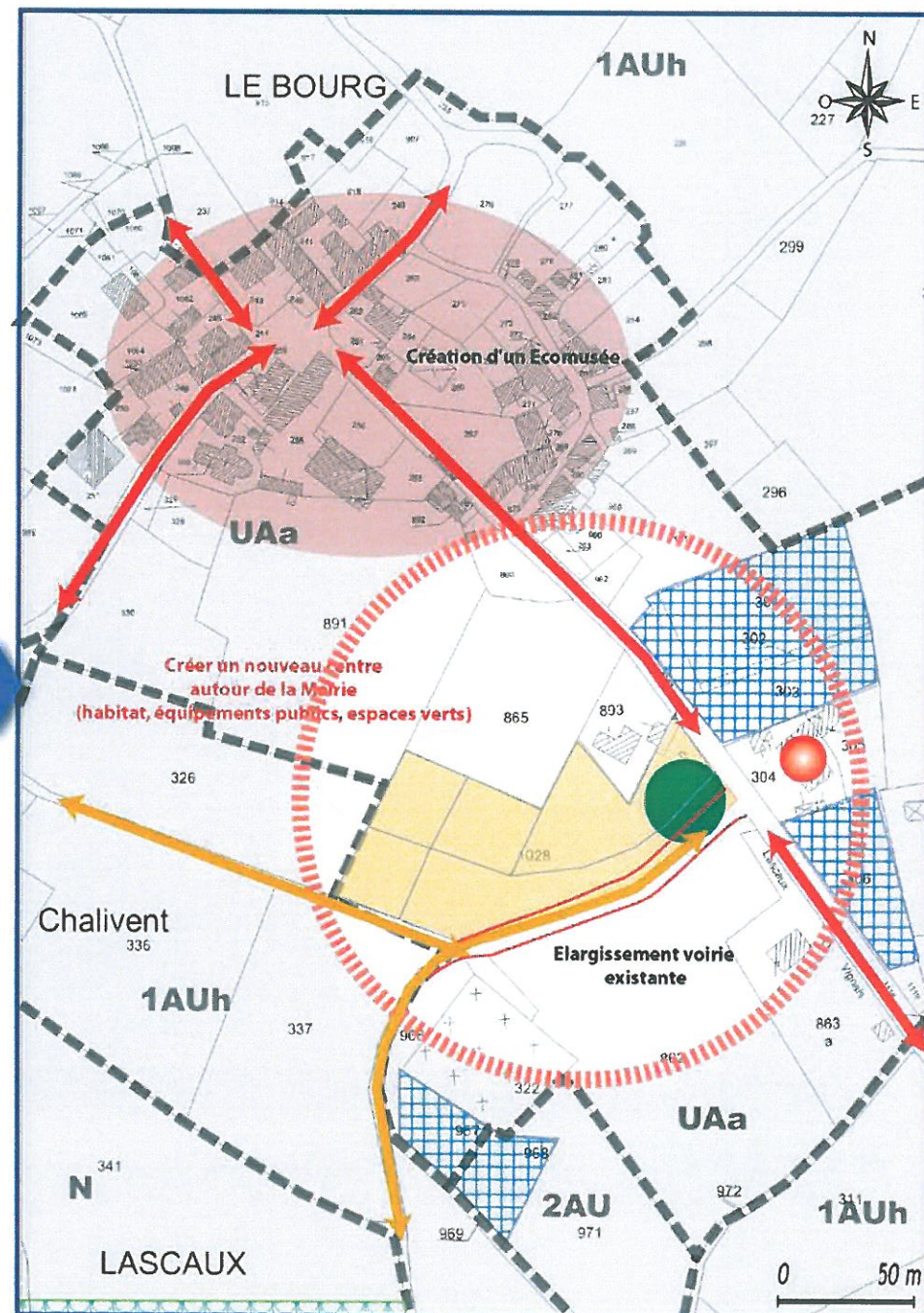
 Limites de zones (PLU)



Lascaux : Un centre à restructurer

Principes d'aménagement

-  Centre bourg ancien
-  Principe de nouvelle centralité à créer
-  Mairie
-  Espace vert public à créer
-  Espace à vocation d'habitat
-  Principes de desserte viaire principale
-  Principes de liaison secondaire à requalifier
Principes d'élargissement de la voirie
-  Emplacements réservés
-  Limites de zones (PLU)



Principes d'aménagement

-  Parcelles susceptibles d'accueillir un écomusée
(sur lesquelles portera un droit de préemption)

 Limites de zones (PLU)

